

Rossignol philomèle, *Luscinia megarhynchos* (Brehm, 1831)

Classification (Ordre, Famille) : Passériformes, Turdidés

Description de l'espèce

Le Rossignol est un petit Turdidé terrestre, de taille un peu plus grande que celle du Rougegorgé *Erithacus rubecula* et de teintes très uniformes. Chez les adultes des deux sexes, le dessus du corps est brun roux, le dessous gris brunâtre et les retrices entièrement roux vif. Les jeunes sont tachetés notamment sur les parties supérieures, comme ceux de nombreux autres Turdidés, mais présentent déjà la queue rousse caractéristique de l'espèce. Les pattes sont longues et de couleur rosée. Le bec brun foncé est assez fin et relativement long.

La mue postnuptiale des adultes, complète, débute en juin/juillet et se termine en août, voire début septembre [bg7]. Comme d'autres espèces vivant à couvert, le Rossignol a développé des manifestations vocales sonores et fréquentes. Le chant, particulièrement puissant, complexe, mais avec des motifs caractéristiques (JCR, CD3/pl.65), est largement connu pour sa beauté et du fait qu'il est émis aussi pendant la nuit. Les cris, également sonores, semblent surtout motivés par l'inquiétude et sont fréquents en particulier près du nid ou des jeunes : ce sont des notes sifflées pures accompagnées de roulements graves et disgracieux [4].

Longueur totale du corps : 16 cm. Poids moyen : 23 g [4].

Difficultés d'identification (similitudes)

Les jeunes, tachetés, présentent une certaine ressemblance avec ceux du Rougegorgé ou des rougequeues (*Phoenicurus ochruros* et *P. phoenicurus*) : la queue rousse (moins cependant que celle d'un Rougequeue), la taille un peu plus forte et élancée ainsi que le comportement terrestre et caché, permettent de les distinguer. Les émissions vocales du Rossignol, qui trahissent facilement sa présence, ne prêtent guère à confusion.

Répartition géographique

L'aire de reproduction du Rossignol philomèle couvre les parties moyennes et méridionales de l'Europe de l'Ouest et le Maghreb. Plus à l'Est, il est remplacé par une espèce voisine, le Rossignol progné *Luscinia luscinia* [bg7]. En France, il occupe la majeure partie du pays, à l'exception des montagnes, d'une grande partie ouest de la Bretagne et du Cotentin [bg19 ; bg72].

Totalement migratrice, l'espèce hiverne en Afrique tropicale, entre le Sahara et l'Equateur [bg47].

Biologie

Ecologie

Le Rossignol est relativement strict dans le choix de son habitat de reproduction : il lui faut des buissons épais, au feuillage dense jusqu'au sol. La présence d'arbres est parfois citée comme favorable, dans la mesure où ils procurent une demi-ombre [5], mais n'est pas du tout indispensable. Ce type de végétation se trouvant dans toutes sortes de paysages, le Rossignol est un oiseau répandu un peu partout là où le climat lui convient. Il évite en général les zones au-dessus de 800-1000 m d'altitude, toutefois dans le département des Hautes-Alpes, il est noté en période de reproduction jusqu'à 1450 m d'altitude [R. GARCIN, comm. pers.]. Il niche dans les grosses haies, les petits bois et massifs de buissons, les garrigues méditerranéennes où il atteint ses maxima de densités dans les taillis de Chênes verts, certains jardins au cœur même des villages et souvent les parcs et cimetières, volontiers les ripisylves et aussi les forêts. Dans ce dernier habitat, il se limite aux stades forestiers présentant une bonne densité buissonnante. Ainsi, dans les chênaies de la plaine de Saône bourguignonne, il n'habite que les stades du taillis sous futaie et de la futaie régulière entre les âges de 5 et 15 ans [3]. Dans les chênaies sèches à croissance plus lente, on peut le trouver jusqu'à 20 ans après les coupes [2]. Il préfère manifestement les habitats forestiers chauds ou eutrophes, à humus riche, et évite les forêts acides ou froides comme celles du Morvan ou des Vosges [6 ; 7]. En agglomération et en habitat agricole, sa présence est souvent limitée par la faible disponibilité en gros buissons denses.

Au sein de ce type d'habitat, le Rossignol trouve le micro-habitat obscur qui lui est nécessaire : le sol jonché de débris foliaires praticables sur lequel il se déplace volontiers et se nourrit à l'abri d'une protection feuillue dense de tous côtés. C'est dans les gros buissons denses que se dégage cet espace, une sorte de « mini sous-bois » entre sol et frondaisons [13].

Comportements

C'est au sol que le Rossignol se tient le plus souvent, recherchant sa nourriture dans la litière de feuilles mortes à l'abri des regards. C'est un oiseau de l'ombre, actif dans la pénombre sous les feuillages, au crépuscule et en pleine nuit. Bien qu'il soit capable d'effectuer de grands déplacements migratoires, il pratique à l'intérieur de son territoire, surtout des vols courts et bas, passant rapidement d'un couvert à l'autre.

Même lorsqu'il chante, le mâle reste le plus souvent caché : son poste de chant est choisi au cœur d'un buisson, à environ deux mètres au dessus du sol [9].

Les migrations sont nocturnes. Les départs en migration postnuptiale se déroulent de la fin d'août au tout début d'octobre, rarement début novembre [bg19]. Les retours sur les lieux de nidification se font à des dates bien connues, le chant des mâles les rendant très repérables mais il peut être aussi entendu sur les haltes de migration pré-nuptiale. En France, ils se situent en moyenne à la mi-avril, mais souvent un peu plus tôt dans le midi et certaines années dès le début mars [bg19] selon les conditions météorologiques. Ces dates de retour ont donné lieu à une littérature ornithologique importante et sont aujourd'hui suivies par de nombreux ornithologues, avec l'interrogation des effets possibles mais encore peu significatifs du réchauffement climatique [10]. Selon une modélisation récente, ce réchauffement pourrait entraîner un accroissement des effectifs et de l'aire occupée en Grande-Bretagne [14].

Reproduction et dynamique des populations

Dès son retour en avril, le mâle défend vigoureusement un territoire. Une femelle le rejoint et construit en quelques jours le nid : un amas végétal volumineux, situé dans un fourré, très bas (parfois même à terre), creusé d'une coupe profonde finement garnie d'herbes ou de crins. La construction externe comporte des herbes et des feuilles mortes tout à fait caractéristiques de l'espèce. Les œufs, pondus en mai, sont d'une teinte brun olive foncé et très reconnaissable. La ponte en compte le plus souvent cinq (de trois à six). La femelle seule les couve pendant 13 à 14 jours. Les jeunes sont nourris par les deux adultes et le chant du mâle cesse pendant cette période. Comme chez d'autres Turdidés, les oisillons quittent le nid précocement, se dispersent dans les fourrés et sont encore nourris par les parents pendant plusieurs jours. Une seconde ponte est fréquente dans les parties les plus méridionales de l'aire. Les territoires de reproduction sont plus ou moins étendus selon les caractères du couvert végétal, et peuvent être petits lorsque la densité des buissons est importante (par exemple 0,5 hectares [11]). Sur de grandes superficies, les densités de populations nicheuses varient également en fonction du milieu (habituellement entre un et trois couples aux dix hectares : [1 ; 8 ; 12]) et des conditions météorologiques (une température clémente du mois de mai étant un facteur positif [1]). Ponctuellement, on peut observer des densités beaucoup plus élevées [bg72]. La longévité maximale observée est de dix ans [bg60].

Régime alimentaire

Le Rossignol se nourrit de petits invertébrés collectés principalement sur le sol, de préférence dans la litière de feuilles mortes. Les insectes sont majoritaires dans son menu, avec une forte proportion de Coléoptères, mais y figurent aussi des chenilles, des diptères, des fourmis... ainsi qu'en moindre proportion bien d'autres Invertébrés (lombrics, araignées, mollusques). Des baies sont aussi consommées dès la fin de l'été, avant de partir en migration, en particulier celles des sureaux [4 ; 5].

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

2180 - Dunes boisées des régions atlantique et continentale. (Cor. 16.29)

2250*- Dunes littorales à *Juniperus* spp. (Cor. 16.27 et 64.613)

Eaux courantes – tronçons de cours d'eau à dynamique naturelle et semi-naturelle (lits mineurs, moyens à majeurs). (Cor. 24)

5230 - Mattorals arborescents à *Laurus nobilis*. (Cor. 32.18)

5310 - Taillis de *Laurus nobilis*. (Cor. 32.216)

9160 - Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du *Carpinion betuli*. (Cor. 41.24)

91E0*- Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*). (Cor. 44.13, 44.2 et 44.3)

91F0 - Forêts mixtes à *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia*, riveraines des grands fleuves (*Ulmion minoris*). (Cor. 44.4)

92D0 - Galeries et fourrés riverains méridionaux (*Nerio-Tamariceteae* et *Securinegion tinctoriae*). (Cor. 44.81 à 44.84)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée nationalement (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/1981), inscrite à l'annexe II de la Convention de Berne.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

L'espèce est très largement répandue, dans une grande variété de milieux et ne semble pas particulièrement abondante dans les espaces protégés.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Les effectifs de l'espèce semblent globalement stables et importants (plus de 4.2 millions de couples), avec cependant des fluctuations récentes à la hausse ou à la baisse selon les pays d'Europe [bg2]. Son statut de conservation est considéré comme favorable [bg2].

Les résultats du STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) semblent indiquer un déclin dans la moitié nord de la France et davantage une stabilité dans la moitié sud [bg33]. Sa disparition d'une grande partie de la Bretagne et de la Normandie remonte au début du XXe siècle, mais un retour timide semblerait se dessiner [bg72].

Menaces potentielles

Le Rossignol est peu sensible aux dérangements humains et la densité des populations est souvent très forte en milieu artificiel. Sa nidification dépend étroitement de la présence de gros buissons denses et de la richesse en invertébrés au niveau du sol. Il est donc menacé partout où ces éléments de l'habitat sont en régression notamment dans les paysages où l'intensification des pratiques agricoles a fait régresser les bosquets, les haies et toutes sortes de lisières boisées. La régression des zones humides qui présentent souvent des lisières buissonnantes et une forte productivité en insectes lui est aussi défavorable.

Propositions de gestion

Il faut préconiser le maintien ou la reconstitution des gros buissons partout en plaine, dans les bocages et le paysage rural en général, ainsi qu'en ville dans les parcs et jardins.

Etudes et recherches à développer

On peut suggérer de suivre les dates de retour de migration et de reproduction, en relation avec les modifications climatiques en cours. Une recherche portant sur les caractères physio-botaniques et climatiques des zones limites de son aire actuelle de distribution seraient à envisager. Enfin, l'impact de la gestion de la végétation, en paysage rural et dans les forêts de plaine, mériterait d'être précisé.

Bibliographie

1. AMRHEIM, V. (2004).- Bestand und Verpaarungsstatus von Nachtigall *Luscinia megarhynchos* im elsässischen Rheintal bei Basel. *Der Ornithologische Beobachter* 101: 19-24.
2. FERRY, C. (1960).- Recherches sur l'écologie des oiseaux forestiers en Bourgogne I : L'avifaune nidificatrice d'un taillis sous futaie de *Querceto-carpinetum scilletosum*. *Alauda* 28: 93-123.
3. FERRY, C. & FROCHOT, B. (1970).- L'avifaune nidificatrice d'une forêt de chênes pédonculés en Bourgogne. Etude de deux successions écologiques. *Revue d'écologie : la terre et la vie* 24: 153-251.
4. GEROUDET, P. (1963).- *Les passereaux : des mésanges aux fauvettes*. Vol. 2. 2ème Edition. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, Lausanne, Paris. 308 p.
5. HILPRECHT, A. (1965).- *Nachtigall und Sprosser*. Die Neue Brehm-Bücherei, Wittenberg Lutherstadt. 96 p.
6. MARION, P. & FROCHOT, B. (2001).- L'avifaune nicheuse de la succession écologique du Sapin de Douglas en Morvan. *Revue d'écologie* 56(1): 53-79.
7. MULLER, Y. (1985).- *L'avifaune forestière nicheuse des Vosges du Nord, sa place dans le contexte médio-européen*. Thèse, Université de Dijon. 318 p.
8. RANDLER, C. (2002).- Die Nachtigall *Luscinia megarhynchos* im Pleidelsheimer Wiesental – Bestandsdynamik, Habitat und Einfluss des Klimas. *Ökologie der Vögel* 24: 501-514.
9. SCHERRER, B. (1972).- Etude sur le poste de chant. *Le Jean-le-Blanc* 11: 2-46.
10. SCHÖNFELD, M. (2005).- Klimaerwärmung und Ankunft der Nachtigall *Luscinia megarhynchos* im Elbtal um Wittenberg. *Ornithologische Mitteilungen* 57: 266.
11. SOUVAIRAN, P. (1963).- Observations sur la densité et le comportement ornithologique d'une commune de Saône-et-Loire. *Le Jean-le-Blanc* 2: 21-33 & 48-63.
12. SOUVAIRAN, P. (1967).- Densité de 58 espèces d'oiseaux nichant à Taizé, Saône-et-Loire. *Le Jean-le-Blanc* 6: 10-17.
13. WILSON, A.M., FULLER, R.J., DAY, C. & SMITH, G. (2005).- Nightingales *Luscinia megarhynchos* in scrub habitats in the southern fens of East Anglia, England : associations with soil type and vegetation structure. *Ibis* 147(3): 498-511.

14. WILSON, A.M., HENDERSON, A.C.B. & FULLER, R.J. (2002).- Status of the Nightingale *Luscinia megarhynchos* in Britain at the end of the 20th Century with particular reference to climate change. *Bird Study* 49: 193-204.